



Compte-rendu du Conseil de gestion du 3 septembre 2025

La réunion du Conseil de gestion (CG) s'est déroulée de 17h30 à 20h. Etait excusé M. Maljkovic (procuration donnée à M. Jankovic).

Voix exprimables en début de session : 10 voix

1. Accueil des nouveaux membres du Conseil de gestion

Le CG a le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres :

- Mme Brune Liquard, Consule de l'ambassade de France en Serbie
- M. Amos Reichman, Conseiller de coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France en Serbie
- M. Zelimir Vukovic, Directeur du primaire

Leur expertise et leur engagement constitueront des atouts précieux pour atteindre nos objectifs communs.

2. Point sur les impayés de l'année 2024-25

Le règlement financier prévoit que toute dette empêche la réinscription des enfants pour l'année scolaire suivante (article 1) et fait l'objet de pénalités applicables dès le premier jour de retard (article 3). Au titre de l'année scolaire 2024-25, 10 familles ont été concernées par l'imposition de pénalités.

Recours des familles ayant réinscrits leurs enfants

5 familles ont contacté l'EFB au sujet de leur retard de paiement pour l'année 2024-25. Le CG a statué en tenant compte des conditions particulières à chaque demande, soit par vote électronique, soit lors d'une réunion dédiée à ce sujet le 1^{er} septembre (*NB : Mme Maurat excusée, seules 9 voix exprimables*), soit lors de sa réunion du 3 septembre.

Le CG a décidé :

- d'octroyer un délai supplémentaire pour le paiement de pénalités de retard à deux familles ayant déjà réglé les frais d'écolage et qui souhaitent solliciter la caisse de solidarité :
 - Famille 1 : 5 voix POUR dont le président du CG ; 5 abstentions - vote en ligne du 28/08) ; le(s) enfant(s) concerné(s) a(ont) été réinscrit(s).
 - Famille 2 : 10 voix POUR (vote du 3/09)
- d'octroyer un délai supplémentaire d'un mois pour le paiement d'un reliquat de dette limité, incluant les pénalités financières pour la famille 3 (5 voix POUR dont le président du CG ; 5 abstentions - vote en ligne du 28/08) ; le(s) enfant(s) concerné(s) a(ont) été réinscrit(s).

- de refuser la demande de délai de paiement pour les familles 4 et 5, et demandé à l'administration de les contacter urgentement pour trouver une solution (9 voix POUR, vote du 01/09).

- Suite à la régularisation des paiements lancée le 02/09 le(s) enfant(s) de la famille 4 a(ont) pu être réinscrit(s).
- Au regard des éléments fournis et de l'acquittement d'une partie de la dette, le CG a décidé le 3/09 d'autoriser la scolarisation des enfants de la famille 5, en demandant à ce que le reliquat de la dette soit payé au plus tôt.

Défauts de paiement des familles ayant quitté l'école

Pour l'année 2024-25, seule une famille ayant quitté l'école est concernée par un défaut de paiement. L'administration de l'école étudie la démarche à suivre (situation particulière liée au statut diplomatique de cette famille).

La Direction communique au CG le tableau détaillé des dettes et des pénalités appliquées.

3. Point Commission immobilière

La Direction reprendra contact au cours de la semaine à venir avec les investisseurs pour savoir où en est l'instruction de leur demande de modification du plan d'urbanisme (pour rappel les deux projets ont reçu une lettre de soutien officielle de l'ambassade de France).

Les autres pistes proposées au cours de l'année précédente par des parents d'élèves n'ont pas abouti pour des raisons techniques (notamment par manque de surface disponible).

La Commission immobilière s'engage à fournir au CG un point régulier de ses travaux et sur les propositions reçues.

4. Évolution des effectifs à la rentrée et dossiers prioritaires

Le nombre d'élèves et leur répartition dans les différents niveaux scolaires sont quasiment identiques à ceux de la rentrée de l'année dernière, avec un total de 503 élèves inscrits, de 18 nationalités différentes. Quelques nouveaux élèves devraient rejoindre l'EFB dans les prochaines semaines.

Reconduction de l'homologation

Le dossier sera préparé au cours des prochaines semaines. Il demande en particulier à présenter les avancées en matière de relocalisation de l'école et à lancer la commission de changement du nom de l'école pour réaffirmer son caractère international.

Augmentation salariale des personnels

Le CG avait voté en décembre dernier le principe de l'augmentation de salaire pour les personnels aux conditions d'un budget à l'équilibre et de l'inscription d'au moins 500 élèves à la rentrée. La mise en œuvre d'une augmentation telle qu'imaginee initialement conduirait à un budget déficitaire, du fait du versement de 113 000 euros réalisé en avril 2025 dans le cadre d'un contentieux avec un ancien employé.

Le CG a pleinement conscience des difficultés rencontrées par le personnel. Il demande à la Commission financière d'évaluer notamment quelles options permettraient de relever les salaires les plus faibles d'ici à la prochaine réunion du CG.

5. Transport scolaire

Une enquête sera lancée dans les prochains jours auprès des parents pour identifier les familles potentiellement intéressées par un service de transport scolaire dont les modalités exactes restent à définir.

6. Gestion des manuels scolaires

La non-restitution des manuels scolaires coûtant cher à l'école, un nouveau protocole a été mis en place à la rentrée imposant d'avoir restitué les manuels scolaires de l'année passée pour recevoir les nouveaux. En cas de défaut de restitution, les manuels sont refacturés aux familles.

Par ailleurs la restitution des manuels s'effectuera un peu plus tôt dans l'année pour mieux gérer les retours.

7. Retour sur la visite des locaux

Un tour des locaux a permis d'identifier les points à améliorer à court terme :

- Au primaire :

- La verrière qui permettait de mettre à l'abri des intempéries les enfants a été démontée par le propriétaire des lieux car abîmée. La Direction a demandé au propriétaire de contribuer au financement d'une solution de remplacement.

Le CG demande à recevoir plusieurs propositions financières pour un remplacement pérenne. En attendant, un devis est demandé pour une tente de réception.

- Une infiltration d'eau au niveau d'une terrasse a été signalée pour réparation au propriétaire.
- L'habillage de l'entourage de porte de la salle 354 sera prise en charge par l'école.

- Au secondaire :

- Divers petits travaux ont été identifiés et réalisés par l'équipe de maintenance
- Le local du Club développement durable en chaume, très abîmé, doit être démolie
- Des solutions sont recherchées pour améliorer les casiers des élèves

8. Points divers

Une lettre de rentrée du Conseil de gestion sera envoyée aux parents.

La Direction proposera pour le prochain Conseil de gestion un calendrier pour les prochaines réunions et l'organisation de l'assemblée générale avant les vacances d'octobre.

Nebojsa MALJKOVIC

Président du CG



Anaïs Delbosc

Secrétaire-adjointe du CG

Annexe : composition du Conseil de gestion

Membres avec voix délibératives (10)	Représentants des parents d'élèves (7)	Mme Catherine MAURAT, Vice-présidente	
		M. Daniel SAVCIC, Trésorier	M. Marc TRICHARD, Vice-Trésorier
		Mme Morgane ESVAN, secrétaire	Mme Anaïs DELBOSC, secrétaire adjointe
		M. Dusan DENIC	Mme Tatiana TADIC
	Représentants de la société civile (2)	M. Nebojsa MALJKOVIC, Président	M. Roland JANKOVIC
	Représentant du personnel (1)	M. Kevin BOJIC	Suppléant : M. Filip SAVKOVIC
		Mme Françoise LEROY, Proviseure	M. Zelimir VUKOVIC, Directeur de l'École
		M. Milan MARTINOVIC, Directeur exécutif	Mme Brune LIQUARD, Consule de l'ambassade de France en Serbie
		M. Amos REICHMAN, Conseiller de coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France en Serbie	M. Thibault HAIOUN, Attaché de coopération pour le français et directeur délégué de l'Institut français de Serbie

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus du Conseil de gestion et des autres organes de gouvernance de l'école sur la Section des parents du site internet :

<https://efb.rs/communications-aux-parents/>

